



14 Novembre 2014

COMITE CYCLOTOURISTE DE L'ARDECHE

Journée de rencontre des clubs FFCT Ardéchois à Cruas

Présents pour le Codep J.M. Robert, M. Chambonnet, P. Dusserre, M. Lhardy, A. Vielfaure, C. Perrot, R. Hérelie, F. Dumas, C. Garayt, A. Rey, A. Bayle.

Pour la ligue Rhône-Alpes Jean Jacques, Président

Excusés F. Dumas, JP Meheust (pour l'après-midi)

- **14h00 à 14h30 : Accueil**

14h30 à 18h15 : débats et échanges entre clubs et entre clubs et Codep

- **18h30 à 19h30** : repas offert par le Codep 07
- **A partir de 20h00** : Assemblée générale

Programme après midi

- **Présentation des participants**
- **Premier thème :**
 - Que représente le Codep, à quoi sert-il ou devrait-il servir ?
- **Deuxième thème :**
 - Les randonnées cyclotouristes
- **Thèmes proposés par les clubs**
- **Conclusion**

Pourquoi cette journée

- Faible communication entre le Codep et les clubs
 - L'AG du Codep ne permet pas d'aborder tous les sujets qui vous intéressent et ne favorise guère, par manque de temps, le dialogue avec les clubs
- **Rôle du Codep 07 ignoré ou méconnu de la plupart des licenciés**



● Faible niveau d'échange entre les clubs ardéchois eux-mêmes

- Chacun développe des idées et initiatives dans son club mais sans aucun partage des expériences
- Pas d'échange non plus sur les difficultés rencontrées dans la gestion du club

Premier thème : Codep

Que représente le Codep, à quoi sert-il ou devrait-il servir ?

- Est-ce uniquement une tirelire pour aider les écoles cyclo, la formation, la défense des dossiers CNDS ?
- Une entité administrative que l'on ne peut contourner pour l'organisation des randonnées cyclo mais dont on n'a pas besoin dans gestion au jour le jour, et qui sont loin du vécu des clubs.
 - Quel peut être son rôle dans la prise en compte des problèmes de sécurité, dans la prévention des risques encourus par la pratique du vélo et dans la défense de nos intérêts auprès de la fédération ou des pouvoirs publics
 - Que pensez vous d'un travail plus étroit avec le Codep 26 et pourquoi pas dans l'avenir une fusion
 - **ET ENFIN LA QUESTION ESSENTIELLE : FAIRE OUI mais AVEC QUI ?**
 - Les clubs peinent à trouver des bénévoles alors quid du Codep
 - Comment renforcer l'équipe avec des féminines, des Vététistes, des jeunes
- Pistes de réflexion et d'actions

Jean Marie Robert, Président du Codep 07, ouvre cette rencontre en remerciant les représentants des 15 clubs présents ce 14 novembre à Cruas ainsi que J.P.Nougue et son équipe de nous accueillir dans cette salle mise gracieusement à disposition par la municipalité.

Michel Lhardy rappelle le but de la réunion de ce jour et fait ce constat : La faiblesse des échanges entre le Codep et les clubs, entre les clubs mais aussi entre les Codeps.

Sans les Codep les clubs peuvent continuer à exister alors la question se pose d'elle-même : **A QUOI SERT LE CODEP ?** Jean Marie reprend les règles fédérales qui précisent le rôle de cette structure calquée sur les départements. JJ Pech précise les règles fédérales : le Codep seul interlocuteur de la ligue et des instances départementale, pour la Ligue : La région, pour la fédération : le ministère.

Pour A. Vielfaure, un club sans école cyclo, sans projets de formation ou de demande CNDS, sans randonnée, le Comité est une entité loin de sa réalité, de ses attentes et vivre sans lui, pourquoi pas, mais alors comment aller vers les jeunes, vers le rajeunissement, vers le développement



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

1 Rue Porte Neuve - 07000 Privas

cyclotourismeardeche@gmail.com

Manque d'information, lenteur des réponses de la part de la ligue ou du Codep, Beaucoup d'info sont transmises aux clubs (trop peut-être) beaucoup sont oubliées (Ex. les aides du Codep) et donc pas toujours exploitées par les possibles bénéficiaires. Une question alors : Comment mieux cibler le destinataire de telle ou telle info ? A qui la faire parvenir, Président, Mr Sécurité, un élu par club en charge de la réception et de la répartition.

Pourquoi ne pas faire un mini dossier des informations importantes et de le renvoyer, réactualiser, tout les 2 ou 3 ans. ?

C.Garayt en profite pour rappeler les aides proposées aux clubs (formation, Psc1, école cyclo, espaces naturels). Il précise aux clubs de lui adresser directement leur demande.

Pour J.P. Nogue, président de Cruas, ce n'est pas simplement le problème de la descente de l'information Codep club, il y a aussi l'information des clubs vers le Codep. Il est indispensable qu'elle se fasse aussi dans ce sens c'est pourquoi une réunion décentralisée du comité dans un club, comme fait à Cruas au mois d'octobre, est une excellente initiative et elle se doit d'être reconduite. Le comité en tiendra compte dans son calendrier de réunions et invitera les clubs voisins du lieu retenu en accord avec le président concerné.

Beaucoup regrette l'absence d'un site CODEP. Le bureau est d'accord pour l'existence de ce moyen moderne de communication mais qui pour le faire vivre. La représentante du ½ siècle suggère d'utiliser un moyen plus simple de type blog. Idée à retenir.

Christian Marcoux, nouveau président de La Voulte, s'étonne de la réponse reçue lors de sa demande d'organiser des séjours : « Cette idée pour tenter de revitaliser un club en difficulté s'est heurtée à des règles telles qu'il a failli l'abandonner ». JJ Pech explique la réglementation en cours à la FFCT. Lorsqu'une sortie se fait à l'intérieur et entre membres du même club et sans publicité cela s'apparente à une sortie privée ; Dès lors que cela s'ouvre vers l'extérieur des règles s'imposent, comme une demande à la fédération qui a une habilitation tourisme. A ce moment le projet passe dans le calendrier fédéral et une ristourne va à la FFCT. Issu du milieu professionnel « tourisme » C. Marcoux entend bien cette problématique mais trouve cependant trop de lourdeur administrative dans notre fédération. Le projet n'est pas abandonné pour autant par le club voutain qui le mettra en forme selon les règles fédérales

Chaque club a ses circuits, ses petites routes. Comment les partager ? Comment échanger sur les séjours organisés par les uns ou les autres, sur la qualité de telle ou telle structures utilisées. P.Dusserre rappelle l'existence de circuits fait à l'époque par un employé du Codep. Il faudrait certes les rafraichir, (ex n° des routes à revoir parfois, mais ils existent) Mais là aussi la même question « Le partage de l'information »

La fête du vélo, le téléthon, les virades de l'espoir, l'action vers le monde du handicap, des astuces pour tenter de rajeunir nos effectifs, des idées nouvelles les clubs sont pleins d'initiatives, les faire partager est essentiel. Quelques personnes de plus au comité permettraient sans doute d'améliorer les échanges entre nous en développant les moyens actuels de communication.

Rapprochement avec le CODEP 26 Jean-Marie Robert expose aux participants la proposition du comité Ardèche faite et acceptée par nos amis Drômois de se rapprocher pour travailler ensemble. ; Plaquette bi-départementales des rando, formation, travail vers les jeunes, critérium interdépartemental.... Unanimité sur ce projet avec, pour certains, l'envie d'aller jusqu'à la fusion des deux structures.

JJ Pech précise la position fédérale : 1 département, 1 Codep, y déroger n'est pas possible quelque soit le désir des comités départementaux.

Pour JJ Pech chaque comité est libre « Si leur rôle délégataire reste le même dans leur rapport avec le conseil général et la ligue ils sont tout à fait libre dans leur choix d'aide aux clubs, de développement etc.... » Et il continue « Le comité



Ardèche a, comme les autres, ses problèmes mais son histoire mouvementée montre qu'il a toujours su réagir et après avoir, dans le passé, une très grave crise je suis persuadé qu'il trouvera les hommes et femmes motivées pour venir épauler l'équipe en place et pour trouver un remplaçant à Jean Marie de son poste de Président, décision que je comprends mais aussi que je regrette. » « N'oubliez pas en Ardèche vous n'avez pas encore de site internet, cela peut s'arranger, mais avec les 1° et 7° clubs de France (Aubenas-Vals et Annonay), des structures d'accueil aux handicapés de beaucoup de Codep vous envie, des effectifs en hausse, 1579 licenciés dont 21% de féminines (d'accord sans doute un travail à faire pour développer les abonnements à la revue fédérales) des randos reconnues, vous n'avez rien à envier aux autres structures départementales » et avant de nous quitter il termine en confirmant la licence électronique qui devient opérationnelle dès cette année opération qui allégera les finances fédérales et ainsi permettra de limiter la hausse de la licence .

Avant de passer au second thème de l'après midi Jean Marie Robert remercie Jean Jacques, qui doit nous quitter, de sa présence parmi nous et de son intervention.

Deuxième thème : Randonnée (par M.Lhardy)

L'animation cycliste est incontournable dans nos territoires

- Tout d'abord c'est l'événement qui rassemble la grande partie des licenciés du club autour d'un projet commun
- Un brassage au-delà des habitudes de sorties du club
- La vitrine du club pour l'extérieur (commune, autres clubs, autres associations)
- Une signe de santé et de vitalité et un levier pour obtenir des subventions (mairie, sponsors)
- Un intérêt de plus en plus grand de la part des élus (maire, adjoint au sport, responsable communauté de communes) pour l'attractivité des territoires et pour leurs retombées économiques pour celles qui attirent au delà du périmètre local

Mais c'est aussi

- Une concurrence entre clubs avec un calendrier bien rempli
- Des cyclistes qui se comportent comme en consommateurs avertis et font leur choix selon :
 - Date et accessibilité
 - Renommée (bouche à oreille - blogs) – Convivialité
 - Prix d'inscription
 - Nombre et intérêt des parcours proposés
 - Qualité des ravitaillements et/ou repas
 - Cadeau
 - Organisation générale : inscriptions, accueil retour ...



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

1 Rue Porte Neuve - 07000 Privas

cyclotourismeardeche@gmail.com

L'importance de la communication

- Brochure distribuée localement (vélocistes, lors d'autres randonnées, office du tourisme, partenaires et sponsors)
- Annuaire de la Ligue et publicité annuelle
- Radios locales
- Journaux
- Site internet du club
- Autres sites et blogs

C'est aussi après la rando recueillir les données, analyser les résultats, tenir comptes des remarques, noter et essayer de résoudre, dans le futur, aux problèmes posés ou erreurs constatées.

Les Randonnées une opportunité

- Un piste à explorer pour avoir de nouveaux licenciés
- Nombre important de non licenciés participants à nos randonnées
 - Randos route : de 20% à 50 %
 - Randos VTT : 80 %
- Une opportunité pour contacter féminines et jeunes
- Peut-être la mise en place d'un accueil spécial ?
- Brochure spéciale (ex : celle du Codep 26) expliquant l'intérêt d'être dans un club.

Et Ailleurs

- De plus en plus de cycloportives proposent des randonnées en complément du parcours compétition mais parfois trois à quatre fois plus cher
 - Ex la Drômoise fin septembre : 28 € / 35€ (le jour même)
- Arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché importante sur les épreuves de masse : Etape du Tour, Roc d'Azur, Marathons, Trail, Ardéchoise ?

Chez nous En 2014 la participation est globalement en hausse.

Pour M.Lhardy les rando, même les plus modestes, sont une opportunité extraordinaire pour découvrir des lieux souvent inconnus de beaucoup

Pour sa première rando le cyclo club du Tanargue a accueilli 90 personnes dans un cadre superbe mais pour des circuits ou les coins plats se cherchent, malheureusement la « Gerbier des Joncs » au Cheylard n'a pas eu la même réussite au point que le club ne pense pas la réorganiser en 2015.

En relation avec le club le comité va réfléchir à voir comment trouver une solution de la pérenniser.



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

1 Rue Porte Neuve - 07000 Privas

cyclotourismeardeche@gmail.com

C.Marcoux laisse entendre que la Tracassine pourra renaître aussi.

Pour A.Sassolas la question de la responsabilité des clubs et de leur président n'est toujours pas résolue et cela reste un point noir.

Le calendrier est une étape importante d'où la nécessité pour les clubs de les inscrire assez tôt sur le site pour que l'harmonisation Drome/Ardèche soit le plus efficace possible.

Conclusion Grâce à ses clubs la FFCT est le principal organisateur de manifestations cyclistes non compétitives et elle entend le rester. Pour cela nous nous devons de toujours d'améliorer l'offre faite à tous les cyclos.

Jean Marie conclut cet après midi d'échange qui a permis à tous de s'exprimer, d'aborder les problèmes pour permettre en les appréhendant mieux de trouver des solutions dans l'intérêt commun.

Maintenant place à un temps de convivialité autour du repas ensemble avant notre assemblée générale.